

Avis aux nouveaux Bacheliers acceptés en S1

2026-2027

Il est porté à la connaissance des **Bacheliers acceptés** à s'inscrire à l'Ecole Supérieure de Technologie de Khénifra que les documents à fournir sont :

- Original du Baccalauréat,
- 4 copies de l'attestation de baccalauréat,
- 4 Copies de la CIN,
- Fiche d'inscription sur la plateforme,
- 4 Photos d'identité (Format carte nationale),
- 1 Enveloppe grand format,
- 3 Enveloppes timbrées,
- 40 DH : Frais d'assurance collective,
- Dossier médical de l'étudiant,
- Règlement intérieur de l'Ecole Supérieure de Technologie à retirer sur la plateforme de l'Ecole (EST-Khénifra) et à légaliser.

NB : Fiche d'inscription à l'assurance-maladie obligatoire des étudiants (AMO) à retirer sur le site après inscription définitive :
<http://www.usms.ac.ma/amo/login.php>

L'administration



ENGAGEMENT

AU RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE

KHENIFRA

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Les règles suivantes relèvent des exigences normales de la vie collective. Il est important qu'elles soient respectées. Le règlement intérieur constitue un contrat entre tous les membres de la communauté éducative.

Je soussigné(e),étudiant(e) à l'Ecole Supérieure de Technologie- Khénifra, inscrit (e) en filière.....

atteste par la présente de m'engager à respecter le règlement intérieur de l'Ecole Supérieure de Technologie de Khénifra, à savoir, assiduité, présence à l'ensemble des cours dispensés dans le cadre des programmes de la filière, respect de l'autre. Toute absence, même de courte durée, doit être justifiée.

En prenant connaissance de ce règlement intérieur, je m'engage à le respecter.

Signé :

Lu et approuvé